



Agadir : Le projet de plantation d'arganiers (Géoparc Jbel Bani)

Agadir : Le projet de plantation d'arganiers (Géoparc Jbel Bani) La Chambre d'Agriculture d'Agadir a accueilli ce lundi 12 mars 2018 une rencontre sur le projet de plantation de 10.000 ha de vergers d'arganiers relevant des zones vulnérables. Le présent projet s'étend sur l'ensemble des provinces des régions de Souss Massa, Marrakech-Safi et Guelmim-Oued Noun. L'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA), en sa qualité d'agence d'exécution du projet, a organisé un atelier pour le lancement du projet de plantation de 10.000 ha de vergers d'arganier dont 2.000 ha seront associés avec des plantes aromatiques et médicinales. Le projet de Développement de l'Arganiculture dans les Zones Vulnérables –DARED- s'étale sur une période de 6 ans, d'un coût global de 49.2 millions de dollars. Il est financé à hauteur de 80% par le Fonds Vert pour le Climat (39.3 millions de dollars) avec un cofinancement du gouvernement marocain : 9.9 millions de dollars. Initié par l'ANDZOA, le projet a pour objectif de renforcer la capacité de résilience aux changements climatiques. Il s'inscrit dans son contexte national par l'intégration des composantes prévues dans le cadre du Plan Maroc Vert, en l'occurrence le contrat programme relatif au développement de la filière argane. De même, le projet a pour objet « structurer les usagers de l'arganeraie et renforcer l'accès de leur organisation au marché », afin d'améliorer les conditions de vie de la population locale, en particulier les femmes. Le projet vise encore la mise en place « un environnement institutionnel et organisationnel innovant à



travers l'appui de la recherche scientifique des différents acteurs en matière de l'Adaptation aux changements climatiques ». Le projet s'articule donc sur trois composantes : - Plantation de 10.000 ha : 8.000 ha d'arganier en verger et 2.000 en arganier et PAM (Plantes Aromatiques et Médicinales) avec la réalisation des ouvrages de captage et gestion des eaux pluviales ; - Une structuration de l'amont et l'aval de la filière : il s'agit de mettre en place 11 unités de collecte et de commercialisation du fruit, afyach ; l'encadrement des producteurs et l'accompagnement à la création des coopératives. - Renforcement de la recherche scientifique à travers l'information et la formation des acteurs de la RBA et de la filière. Source web Par hibapress